

**CERTAINS ÉLECTRICIENS
ONT CHOISI D'EN FAIRE PLUS
POUR VOUS ET LA PLANÈTE!**



Confiez-leur vos lampes usagées,
ils s'engagent à les faire recycler
en toute conformité.

Pour en savoir plus, contactez-nous :

www.recyclum.com

N°Azur 0810 001 777
PRIX APPEL LOCAL



L'ÉCO-ORGANISME AGRÉÉ POUR LES LAMPES USAGÉES

POURQUOI FAIRE APPEL À UN ÉLECTRICIEN "ÉCO-RESPONSABLE" ?

- Il reprend vos lampes et tubes usagés. Un service supplémentaire qui répond à vos obligations légales.
- Il vous garantit ensuite de confier vos lampes à la filière recyclage gérée par l'éco-organisme Récyclum. Ainsi, il respecte votre engagement pour la planète... qui est aussi le sien !

LES LAMPES CONCERNÉES :



LES CONSIGNES DE TRI :



non cassés



portant le symbole "poubelle barrée"



sans scotch
ni emballage
tubes sans fourreau



séparer les lampes
et les tubes

SAUF AMPOULES CLASSIQUES



FILAMENT

HALOGÈNE

POURQUOI RECYCLER VOS LAMPES ?

- Pour limiter les risques de pollution.
- Pour préserver les ressources naturelles et énergétiques : les lampes sont recyclées à plus de 90% de leur poids.
- Pour respecter la loi*.

* Décret DEEE du 20 juillet 2005*